# LE CERTIFICAT D'APTITUDE DE CONSEILLER QUALITE DE VIE ET CONDITIONS DE TRAVAIL(QVCT)

PREVENIR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX PROMOUVOIR LA QVT

# 2024





# Une formation-action de 9 jours répartie sur 3 mois

à Paris intra-muros, en blended-learning ou en distanciel

Un accès prioritaire avec parcours allégé dans le Diplôme Universitaire (D.U) de Conseiller en prévention des RPS/management de la QVT délivré en partenariat avec



Les risques psychosociaux sont devenus un problème majeur dans les organisations.

Soumis à l'obligation de sécurité de résultat, les employeurs doivent tout mettre en œuvre pour protéger la santé physique et mentale de leurs salariés et promouvoir la Qualité de vie au travail, avant que ces situations difficiles affectent la santé des personnes, dégradent l'ambiance de travail et la performance des équipes.

D'où la nécessité de recourir à un conseiller en développement de la Qualité de vie au travail certifié, apte à identifier les signaux de malêtre dans l'organisation, à assurer l'accueil des salariés en difficulté et à seconder la hiérarchie dans la mise en place d'une politique de promotion de la qualité de vie au travail durable.

Parce que la QVT est aujourd'hui un facteur clé de réussite sociale et économique de l'entreprise!





# A qui s'adresse cette formation?

DRH, RRH, managers, préventeurs, partenaires sociaux, psychologues du travail, référents harcèlement, médecins du travail, infirmières du travail, assistants sociaux, professionnels de l'accompagnement et tout autre acteur concerné par la prévention des RPS et le développement de la QVT dans le secteur privé ou public, en interne ou en externe.

## Quels sont les pré-requis?

Cette formation s'adresse aux candidats concernés par la prévention des risques psychosociaux et par la promotion de la qualité de vie au travail au sein de leur organisation ou en tant que consultants externes.

Il n'y a pas de pré-requis de diplôme pour l'entrée dans le certificat d'aptitude de Conseiller en développement de la Qualité de vie au travail. Pour l'entrée dans le D.U (Diplôme Universitaire),

Pour l'entrée dans le D.U (Diplôme Universitaire), une VAP85 est requise par l'Université de Cergy-Pontoise pour les candidats non titulaires d'un bac + 4 (nous consulter). Les titulaires du Certificat délivré par Place de la Médiation peuvent bénéficier d'une dispense de modules dans le D.U (8 à 9 jours).

Un entretien téléphonique est à prévoir pour s'assurer de l'adéquation de la formation avec votre projet professionnel

# Les objectifs pédagogiques

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- Appréhender les enjeux de la santé au travail, les facteurs de RPS et les critères de la OVT
- Identifier les acteurs de la prévention
- Cerner le cadre légal des RPS, la responsabilité de l'employeur et l'évolution de la jurisprudence
- Organiser l'accueil et la prise en charge de salariés en difficulté
- Utiliser les principaux outils et techniques de la médiation
- Appréhender les aptitudes, le rôle, les responsabilités et les contours de la mission de conseiller en développement de la QVT
- Promouvoir des espaces de discussion sur le travail
- Participer à l'élaboration du Document unique
- Assumer la mission de Conseiller QVT en toute impartialité et dans le respect des liens de coopération au travail

## La méthode pédagogique

La formation s'appuie sur une pédagogie active et participative avec alternance d'activités variées :

- Apports théoriques et méthodologiques
- Mises en situations
- Exercices d'auto-évaluation (e-learning)
- Simulations d'entretiens
- Travaux en ateliers
- Etudes de cas



# Le contenu pédagogique

## RPS, QVT: de quoi parle-t-on?

- Cerner les notions de risques/troubles psychosociaux et les critères de la Qualité de vie au travail (QVT)
- Stratégies de prévention et d'intervention : primaire, secondaire, tertiaire
- Les contours, contenu et limites de la mission de conseiller en prévention des RPS et développement de la OVT
- Comment passer de la prévention des RPS à la QVT ?

# Cerner le cadre légal des risques psychosociaux

- Connaître les principaux textes de lois
- Comprendre l'évolution de la jurisprudence et les nouveaux types de contentieux
- Mesurer la responsabilité civile et pénale de l'employeur
- Appréhender les droits et devoirs des acteurs de
- la prévention
- Analyser les contentieux liés au harcèlement
- Assimiler le déroulement du processus de l'enquête interne suite à une plainte pour comportement déviant

# La méthodologie d'intervention du Conseiller en développement de la QVT

- Les axes d'intervention du Conseiller RPS/QVT
- Méthodologie d'intervention et simulations d'entretiens
- Intervenir en coordination avec les acteurs internes
- Etre force de proposition au sein du collectif
- Se positionner en personne ressource auprès du management
- Participer aux espaces de discussion et à l'élaboration du Document Unique, outil clé au service de la QVT
- L'expérience belge : le conseiller en prévention dans le Code du bien-être au travail
- Retours d'expériences de conseillers en prévention des RPS et développement de la QVT
- S'appuyer sur un accord QVCT

# Salariés fragilisés ou en conflit : comment faire face aux situations difficiles ?

- Adopter la posture du médiateur professionnel face aux situations relationnelles difficiles
- S'approprier les outils, les techniques et les étapes de l'entretien de médiation selon la méthode des "7C"
- S'entraîner aux entretiens face à un collaborateur fragilisé



# Elaborer son plan d'action

- Affirmer son positionnement en tant que conseiller en prévention des RPS/développement de la QVT
- Savoir gagner la confiance des salariés et de tous les acteurs de l'organisation en développant la communication d'influence
- Travailler sa légitimité au sein de l'entreprise
- Bâtir son plan d'action post-formation



# L'évaluation de la formation

- Une étude de cas en salle
- Une synthèse professionnelle sur le thème des RPS/QVT (7 à 10 pages) à remettre dans les 3 mois suivant la fin de la formation.
- Une simulation d'entretien face à un salarié en difficulté

Ces épreuves sont prises en compte dans le parcours des participants souhaitant poursuivre dans le D.U de Conseiller en prévention des RPS/management de la QVT (partenariat CY Cergy Paris Université/Place de la Médiation).

Le certificat d'aptitude de conseiller en développement de la QVT est délivré sous réserve de l'assiduité aux 9 jours de formation et passage des épreuves selon les modalités prévues dans le cadre de l'organisme Place de la Médiation.

# Prochaine session du Certificat en 2024

à Paris + 1 jour en distanciel

# 24-25-26 janvier 2024 + 6-7 février + 12 mars (distanciel) + 27-28 mars + 15 mai (examens)

(9 jours/63 heures)

# Prochaine session du D.U Conseiller en prévention des RPS :

octobre 2023 à juin 2024 (27 jours + une mission de stage de 20 jours en entreprise). Pour connaître les modalités de parcours allégé pour les certifiés : nous contacter



# Le Kit pédagogique

inclus dans le tarif de la formation

Notre outil créatif "Mieux travailler ensemble" (Chavanis J-L, Gava M-J)



Notre livre "Harcèlement au travail, comment s'en sortir " (Gava M-J) Prat Editions



### Tarifs de la formation

- Participants avec financement employeur : 3585 € net\*
- Participants (sans financement tiers)
  2995 € net\* (paiement échelonné possible)

Formation non inscrite au CPF \*Dispense de TVA Inclus dans ce tarif : le kit pédagogique, les pauses café et les supports PowerPoint version électronique





Tour Nova 71, boulevard National 92250 La Garenne-Colombes tel : 01 47 80 83 70 www.placedelamediation.com

# Pour recevoir un dossier de candidature :

contact@placedelamediation.com

SASU Immédiation - SIRET : 504 539 941 00022 - n° déclaration d'activité : 11 92 16 839 92 - Datadock n° 0018432